



15ème législature

Question N° : 37581	De M. Xavier Paluszkiwicz (La République en Marche - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > transports routiers	Tête d'analyse >Sécurisation de la route nationale 52	Analyse > Sécurisation de la route nationale 52.
Question publiée au JO le : 23/03/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 29/06/2021 Date de renouvellement : 19/10/2021 Date de renouvellement : 25/01/2022 Date de renouvellement : 10/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Xavier Paluszkiwicz appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la sécurisation nécessaire de la route nationale 52 (RN 52) au niveau de Cosnes-et-Romain, près de Longwy (Meurthe-et-Moselle). Les points de croisement entre les deux voies sont une préoccupation régulière de la direction interdépartementale des routes de l'Est (DIR Est) en matière de sécurité routière. Ceci étant, suite au dernier accident en date qui a impliqué un poids lourd et une voiture et considérant l'avis motivé depuis plusieurs années de l'Association de défense des riverains et des usagers de la RN 52 à Villers-la-Montagne ainsi que de M. Paul Kleffert, président de l'Association pour la défense des voyageurs du bassin de Longwy et environs lorrains (ADV - CLCV 54), il l'interroge sur les mesures concrètes pour sécuriser le viaduc de Piedmont au rétrécissement de voie à la sortie de Longwy, et notamment pour que les poids lourds soient interdits de doubler sur cette même portion.